



♦ LES PARTENAIRES



CONTACTS



13, chemin latéral, 64140 Billère



07 50 55 07 95



anne-laure.sanchez@ogfa.net



www.ogfa.net



Ogfa Foyers Amitié



ACI OGFA INSERTION

➔ Des chantiers BTP Second
Œuvre ;

➔ Un encadrement
technique sur chantier permettant le
développement des compétences ;

➔ Un accompagnement socio-
professionnel individuel et collectif.

♦ LA CRÉATION DE L'ACI

L'association OGFA a créé un pôle insertion en 2020 et en 2021, elle obtient un agrément pour la création d'un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) via la création de l'association OGFA Insertion. L'ACI propose des activités dans le secteur du bâtiment second œuvre.

♦ LES ACTIVITÉS DE PRODUCTION

Les salariés travaillent sur chantier 4 jours par semaine, du lundi au jeudi, autour de trois activités : peinture, menuiserie, entretien/propreté.

Nos clients : le Conseil Départemental, les municipalités, les associations, les institutions et les entreprises.

Nos compétences : pose de cloisons, réalisations d'isolations, plafonds, pose de sols vinyle et parquets, création de supports en bois (enseignes, boîtes à livres, jardinières, mobiliers urbains, panneaux d'affichage, etc.).

DEVIS SUR DEMANDE

♦ L'ÉQUIPE

Des professionnels au plus près des besoins des salariés et des clients partenaires.

⇒ **Une cheffe de service**

Anne-Laure SANCHEZ



⇒ **Une équipe d'Encadrants Techniques d'Insertion (ETI)**

Bruno LAGARESTE (ETI/Coordinateur)



Bruno DUCHAMPS (ETI)



⇒ **Une Conseillère en Insertion Professionnelle**

Élodie DEYRES



♦ LE PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

- ✓ Les jeunes en grandes difficultés ;
- ✓ Les bénéficiaires des minimas sociaux ;
- ✓ Les demandeurs d'emploi de longue durée ;
- ✓ Les travailleurs reconnus handicapés.

Ces personnes signeront avec OGFA INSERTION un Contrat à Durée Déterminée d'Insertion, de 4 à 24 mois, selon les dispositions réglementaires en vigueur.

♦ L'ACCOMPAGNEMENT

Un apprentissage sur chantier autour des techniques du métier de peintre, de menuisier et d'agent d'entretien
&
un accompagnement adapté.

L'objectif est de sécuriser les parcours et ainsi garantir une sortie vers un emploi durable ou une action de formation.